

PAR COURRIEL

Québec, le 8 août 2016

Madame ...

Objet : Votre demande d'accès
N/Réf. : 1617023

Madame,

Nous donnons suite à une demande d'accès visant à obtenir des renseignements relatifs aux bonis octroyés aux employés de la Commission pour les années 2015-2016.

Vous cherchez à obtenir les informations suivantes :

- Le nombre total d'employés de votre organisation ayant reçu un boni lié au rendement ou à la performance pour l'année 2015-2016;
- Le nombre d'employés de votre organisation, par catégorie d'emploi, ayant reçu un boni pour l'année 2015-2016;
- La somme totale des bonis versés à vos employés en 2015-2016;
- La somme des bonis versés aux employés en 2015-2016, par catégorie d'emploi;
- La valeur moyenne du boni versé à un employé en 2015-2016, par catégorie d'emploi.

Au terme d'une vérification, nous vous transmettons les renseignements suivants répondant aux cinq points énumérés dans votre demande :

- Aucun employé de la Commission n'a reçu de boni lié au rendement ou à la performance pour l'année 2016;
- Aucune répartition à fournir considérant la réponse précédente;
- La somme totale des bonis versés en 2015-2016 (pour le rendement 2014-2015) est de 2 927\$;

- Le boni versé en 2015-2016 vise la catégorie d'emploi du personnel professionnel;
- La valeur moyenne du boni versé est de 2 927\$.

Conformément à l'article 51 de *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*¹, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

"Original signé"

Christyne Cantin, avocate
Responsable substitut de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

p. j.

¹ RLRQ, c. A-2.1, la Loi sur l'accès.